



Octobre 2025



Saint-Didier-d'Aussiat

Révision du PLU

Approbation

Annexe A5 – Schéma réseaux d'assainissement

Saint-Didier-d'Aussiat



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU prescrite le	22 Avril 2021
Projet approuvé par le conseil municipal, le	23 Octobre 2025

Rédaction : Richard Benoit et Etienne POULACHON

Cartographie : Étienne POULACHON

Labellisé



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaïque-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

Un nouveau zonage d'assainissement est actuellement en cours d'étude sous la responsabilité de **Grand Bourg Agglomération** qui a la compétence. Ce zonage d'assainissement réalisé par le BE Réalités Environnement sera mis à l'enquête publique conjointement avec le PLU.

EXTRAIT DU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

II.3. Système d'assainissement de Saint-Didier-d'Aussiat

II.3.1. Réseaux de collecte

Voici le tableau récapitulatif des données qui ont été fournies concernant les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales. Ces données, fournies par Grand Bourg Agglomération, ont été complétées par une équipe de Réalités Environnement durant la phase de repérage.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des réseaux d'assainissement par type d'effluents (hors fossé). Le plan des réseaux sur le Bourg est présenté en [Annexe 3](#). Le plan de l'ensemble du territoire communal est présenté en [Annexe 4](#).

Système d'assainissement	Le Bourg
Linéaire de canalisation	9 290 ml
Dont « Eaux usées »	6 390 ml (69%)
Dont « Eaux pluviales »	2 900 ml (31%)
Nombre de regards	142
Dont « Eaux usées »	110
Dont « Eaux pluviales »	32
<i>Caractéristiques du système d'assainissement</i>	

La commune de Saint-Didier-d'Aussiat dispose d'un seul système d'assainissement. La collecte est 100% séparative.

Deux postes de refoulement sont présents : un à la hauteur du bassin de rétention du lotissement du clos des Acacias et un dans l'impasse des bons.

Au total, la commune dispose d'un linéaire total de 9 290 ml de réseaux.

II.3.2. Ouvrages particuliers

Quatre ouvrages particuliers ont été recensés sur la commune de Saint-Didier-d'Aussiat. Ces ouvrages sont localisés sur le plan des réseaux fourni en [Annexe 3](#). Il s'agit de trois postes de refoulement et un déversoir d'orage en entrée station.

▪ Déversoirs d'orage

Les déversoirs d'orage sont des dispositifs dont la fonction principale est d'évacuer les surcharges hydrauliques par temps de pluie vers le milieu récepteur et ainsi de protéger les ouvrages de collecte et de traitement.

Le Code de l'Environnement et l'arrêté du 21 Juillet 2015 fixent les dispositions et les actions effectives de contrôle des déversoirs d'orage sur les réseaux d'eaux usées.

Les remarques relatives aux déversoirs d'orage sur les réseaux de collecte et à leur exutoire sont recensées dans le tableau ci-dessous.

Afin de déterminer les charges collectées en amont de ces déversoirs, la population a été répartie uniformément en fonction du nombre d'abonnée présent en amont.



Localisation et identifiant DO	Charges actuelles collectées	Tranches réglementaires	Caractéristiques et remarques	Milieu récepteur
DO Entrée station	≈ 900 EH	> 200 EH < 120 kg DBO5/j	Latéral simple	Bief de l'Attaque (affluent du Menthon)

▪ *Poste de refoulement*

Les postes de refoulement sont des installations équipées d'un dispositif de pompage permettant de relever le fil d'eau d'un réseau gravitaire profond et de l'envoyer via une conduite en charge d'une longueur non négligeable vers un exutoire.

Les remarques relatives aux postes de refoulement sont recensées dans le tableau ci-dessous.

Localisation et identifiant	Charges actuelles collectées	Destination	Longueur de refoulement	Trop-plein
PR 1 – STEU	≈ 900 EH	Station d'épuration	7 ml	Exutoire de la station
PR 2 – Lotissement des Acacias	≈ 30 EH	Regard croisement entre la route de Mézériat et chemin des Piolys	340 ml	-
PR 3 – Impasse des Bons	≈ 10 EH	Regard croisement impasse des bons et route des Bélouzes	141 ml	-

II.3.3. Station de traitement des eaux usées

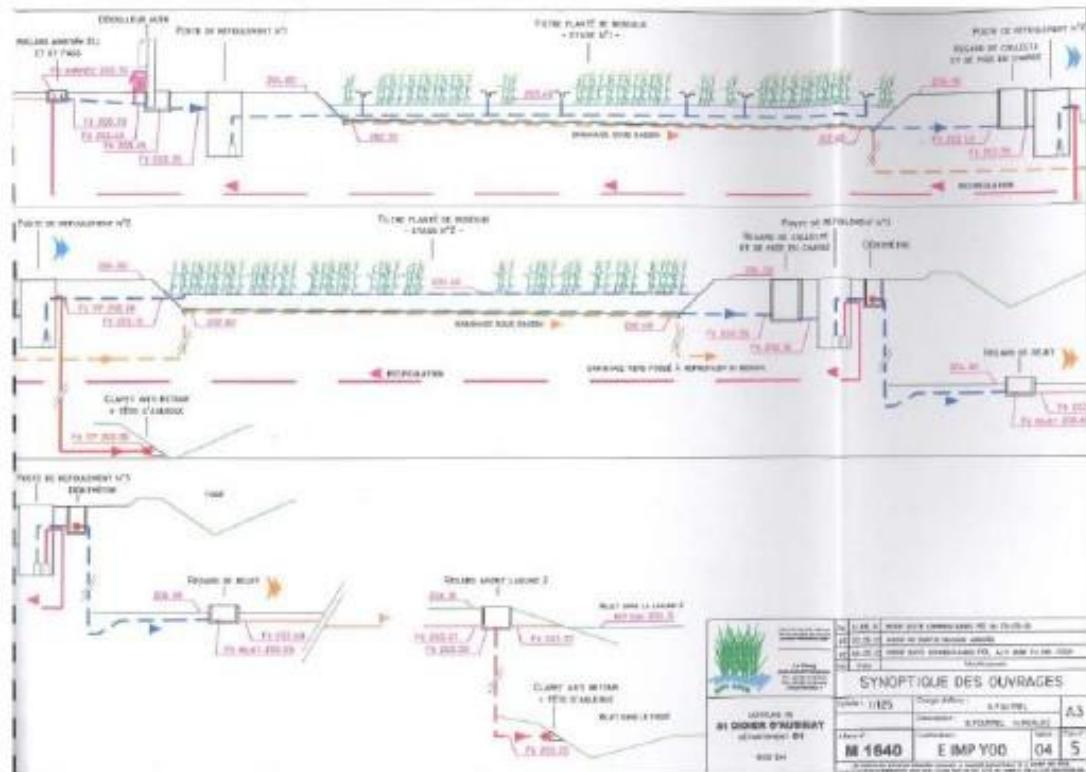
➲ Présentation de l'unité de traitement

Le tableau ci-après présente les caractéristiques générales de l'unité de traitement de Saint-Didier-d'Aussiat.

Ouvrage de traitement	Dimensionnement	Type de traitement	Date de mise en service	Milieu récepteur
Le Bourg	900 EH 54 kg/j de DBO5 131 m ³ /j	Filtre planté de roseaux	2010	Bief de l'Attaque (affluent du Menthon)



Réalisation des zonages d'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la commune de Saint-Didier-d'Aussiat - Enquête publique



Synoptique de la station d'épuration de Saint-Didier-d'Aussiat

➲ Réglementation et autosurveillance

Les unités de traitement doivent être cohérentes avec les modalités d'autosurveillance exigées par la réglementation en vigueur.

L'arrêté du 21 juillet 2015 modifié par l'arrêté du 24 août 2017 et l'arrêté du 31 juillet 2020 relatif aux systèmes d'assainissement collectif précise les performances minimales des stations d'épuration. Ce document donne également les dispositions générales concernant les modalités de la surveillance du fonctionnement et des rejets des stations d'épuration.

Plusieurs seuils en fonction de la charge organique brute reçue ont été établis. La station de traitement de la commune de Saint-Didier-d'Aussiat reçoit une charge de DBO₅ inférieure à 120 kg/j :

	Paramètres	Concentrations maximales à ne pas dépasser	Concentrations rédhibitoires	Rendement minimum à atteindre
1,2 kg/j < Charge DBO5 < 120 kg/j	DBOs	35 mg/l	70 mg/l	60 %
	DCO	200 mg/l	400 mg/l	60 %
	MES	-	85 mg/l	50 %

Performances minimales à atteindre d'après l'arrêté du 21/07/15



Réalisation des zonages d'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la commune de Saint-Didier-d'Aussiat - Enquête publique

Les modalités d'autosurveillance sont précisées dans le tableau ci-après. Le programme de surveillance porte sur les paramètres suivants : pH, débit, T°, MES, DB05, DCO, NH₄⁺, NTK, NO₂⁻, NO₃⁻, P_{tot}.

La station d'épuration doit faire l'objet d'un bilan de pollution 24h une fois par an sur l'ensemble des paramètres cités ci-dessus.

⌚ Analyse des bilans 24h

Des bilans 24h ont été effectués lors du schéma directeur d'assainissement en entrée et sortie de la station d'épuration. Ces bilans ont été réalisés entre le 01 et 02 avril 2020. Les résultats des bilans sont présentés dans le tableau suivant :

Paramètre	Du 01/04/2020 au 02/04/2020		
	Concentration en entrée (mg/l)	Concentration en sortie (mg/l)	Rendement (%)
MES	310	3.7	99
DB05	194	<3	98
DCO	464	16.8	96
NTK	69.8	<0.5	99
NO₂⁻	<0.02	<0.02	-
NO₃⁻	0.11	42	-
NGL	69.9	42.4	-
P_{tot}	6.77	3.68	46

Au vu des résultats des bilans réalisés, la station d'épuration est conforme en concentration et en rendement. La charge polluante entrante en station est de 19.9 kg/j de DB05, soit bien inférieure à la capacité nominale qui est de 54 kg/j de DB05.



⇒ Estimation de la capacité d'accueil résiduelle de l'ouvrage de traitement

Le tableau de synthèse suivant présente :

- La capacité d'accueil résiduelle théorique de l'ouvrage de traitement ;
- Le taux de sollicitation hydraulique ;
- Le taux de sollicitation organique.

Le nombre d'équivalent-habitant raccordés au système d'assainissement est évalué sur la base du nombre d'abonnés eau potable multiplié par le taux moyen d'occupation par résidence (ici 2,4) et des établissements d'accueil présentés en première partie de ce document.

La capacité d'accueil résiduelle théorique de l'unité de traitement a été évaluée sur la base de la différence entre le dimensionnement de la station et le nombre d'équivalent-habitant raccordés estimés.

Système d'assainissement	Donnée station	Nombre d'EH raccordés estimés	Capacité d'accueil résiduelle théorique	Conclusion
Bourg	900 EH 54 kg/j de DBO5 131 m ³ /j	≈ 583 EH + 14 EH supplémentaires de population d'accueil + 62 EH à venir	241 EH	Theoriquement, la capacité d'accueil résiduel de la station est acceptable.



